Important Santé physique des enfants Ecole communale d'Arquennes

Un accident est malheureusement vite arrivé. De manière à pouvoir prendre la décision qui convient dans les plus brefs délais, veuillez nous communiquer (lisiblement dans une **couleur foncée** pour faciliter la copie) les renseignements suivants :

NOM et Prén	nom de l'enfant :				
Lieu de naiss	ance :		_ Date de	Date de Naissance :	
				Sexe: masculin – féminin (1)	
Adresse :					
Nom et coord	donnée des parents ou	ı du tuteur legal	:		
	téléphone où l'on peu				
	Au travail :				
	A la maison :		(GSM :	
	donnée d'une personn	-	-	ous:	
Clinique cho	isie pour les soins éve	entuels : Nivelle	es (pour de	es raisons pratiques et de rapidité)	
Date du dern	ier rappel du vaccin a	ntitétanique : _			
	nues (aux médicame				
-				nts doivent être fournis par les parent	
	torisation afin de po	_		• •	
Veuillez nous	s fournir une vignette	de votre mutue	elle et la co	oller sur ce formulaire.	
	Vignette				

Procédure en cas d'accident :

Si ce n'est pas grave (l'appréciation est laissée aux enseignants et surveillants), les soins sont donnés à l'école.

Si la blessure est jugée sérieuse :

- 1) la direction est prévenue ;
- 2) les parents ou la personne responsable de l'enfant sont prévenus ;
- 3) le médecin est appelé le plus rapidement possible ou en cas d'absence, l'enfant est conduit le plus rapidement possible à la clinique choisie par le Directeur par ses soins ou par ambulance.
- 4) Les parents sont tenus de venir au chevet de leur enfant dès qu'ils sont informés pour prendre le relais de la direction de l'école à l'hôpital.

Pour accord, signature des parents

Merci de votre collaboration Jean Marie Hamaide – Directeur